

ANNEXE IIIA

LISTE DES ÉTATS QU'IL EST PROPOSÉ D'INVITER
À SE FAIRE REPRÉSENTER PAR DES DÉLÉGATIONS MEMBRES
 (C'EST-À-DIRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI)

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Névis, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe (174). *

* À l'exception de la Yougoslavie.

PROJET DEL' INVITATION QU' ILEST PROPOSÉ D' ADRESSER
AUX DÉLÉGATIONS MEMBRES

Le Directeur général de l' Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l' honneur d' inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter par une délégation ayant le statut de délégation membre à la Conférence diplomatique sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles.

La conférence diplomatique se tiendra à Genève, au [lieu], du [dates] et s' ouvrira à 10 heures le premier jour. Les participants pourront s' inscrire au siège de l' OMPI à partir de 15 heures le [date].

L' interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en russe. en

Le projet d' ordre du jour et le projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique ainsi que le projet de proposition de base (dispositions de fond, dispositions administratives et clauses finales) pour le [Protocole relatif au Traité de l' OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes] [Traité de l' OMPI sur les interprétations et exécutions audiovisuelles] sont joints à la présente. ./.

Le projet de dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales constituent la "proposition de base" dont il est question à l' article 29.1a) du projet de règlement intérieur.

L' attention de Son Excellence est appelée sur le fait que les représentants du Gouvernement devront être munis de lettres de créance et, pour la signature du [Protocole relatif au Traité de l' OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes] [Traité de l' OMPI sur les interprétations et exécutions audiovisuelles], de pleins pouvoirs (voir l' article 6 du projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique, dans le document IAVP/DC/-). Ces pleins pouvoirs devront être signés par le Chef de l' État, le Chef du Gouvernement ou le Ministre des affaires étrangères.

Le Directeur général saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer ici au [date] les noms et qualités des personnes qui le représenteront.

[date]

Pièces jointes : IAVP/DC/ -, - et -

[L' annexe III B suit]

PROJET DE L'INVITATION QU'IL EST PROPOSÉ D'ADRESSER
À LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

[date]

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'inviter la Communauté européenne à se faire représenter par une délégation ayant le statut de délégation spéciale à la Conférence diplomatique sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles.

La conférence diplomatique se tiendra à Genève, au [lieu], du [dates] et s'ouvrira à 10 heures le premier jour. Les participants pourront s'inscrire au siège de l'OMPI à partir de 15 heures le [date].

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en russe.

Le projet d'ordre du jour et le projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique ainsi que le projet de proposition de base (dispositions de fond, dispositions administratives et clauses finales) pour le [Protocole relatif au Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes] [Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions audiovisuelles] sont joints à la présente.

Le projet de dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales constituent la "proposition de base" dont il est question à l'article 29.1 a) du projet de règlement intérieur.

La délégation de la Communauté européenne devra être munie de lettres de créance (voir les articles 2 et 6 du projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique, dans le document IAMP/DC/-). S'agissant des pouvoirs, la délégation de la Communauté européenne peut devenir partie au [Protocole relatif au Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes] [Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions audiovisuelles], la réponse se trouvera dans le texte même de celui-ci, dont l'adoption devrait intervenir vers la fin de la conférence: dans l'affirmative, et si elle souhaite signer le [Protocole relatif au Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes] [Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions audiovisuelles], la délégation de la Communauté européenne devra être munie de pleins pouvoirs.

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer d'ici au [date] les noms et qualités des personnes qui représenteront la Communauté européenne.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Directeur général:

Kamil Idris

Pièces jointes : IAMP/DC/ -, - et -

[L'annexe III C suit]

LISTE DES ÉTATS QU'IL EST PROPOSÉ D'INVITER À SE FAIRE REPRÉSENTER
PAR DES DÉLÉGATIONS OBSERVATRICES
(C'EST-À-DIRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
QUI NE SONT PAS MEMBRES DE L'OMPI)

Afghanistan, Comores, Djibouti, Îles Salomon, Iran (République islamique d'), Kiribati, Maldives, Marshall (îles), Micronésie (États fédérés de), Myanmar, Nauru, Palaos, République arabe syrienne, Tonga, Vanuatu (15)

PROJET DE L'INVITATION QU'IL EST PROPOSÉ D'ADRESSER
AUX DÉLÉGATIONS OBSERVATRICES

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter par une délégation observatrice à la Conférence diplomatique sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles.

La conférence diplomatique se tiendra à Genève, au [lieu], du [dates] et s'ouvrira à 10 heures le premier jour. Les participants pourront s'inscrire aussi tôt de l'OMPI à partir de 15 heures le [date].

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en russe.

Le projet de l'ordre du jour et le projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique ainsi que le projet de proposition de base (dispositions de fond, dispositions administratives et clauses finales) pour le [Protocole relatif au Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes] [Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions audiovisuelles] sont joints à la présente.

Le projet de dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales constituent la "proposition de base" dont il est question à l'article 29.a) du projet de règlement intérieur.

L'attention de Son Excellence est appelée sur le fait que les représentants de son Gouvernement devront être munis de lettres de créance.

Le Directeur général saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer ici au [date] les noms et qualités des personnes qui le représenteront.

[date]

Pièces jointes : IAMP/DC/ -, - et -

[L'annexe III D suit]

LISTE DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QU'IL EST PROPOSÉ
D'INVITER EN QUALITÉ D'ORGANISATIONS OBSERVATRICES

Organisation des Nations Unies (ONU)
 Organisation internationale du Travail (OIT)
 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
 Organisation mondiale de la santé (OMS)
 Union internationale des télécommunications (UIT)
 Organisation météorologique mondiale (OMM)
 Organisation maritime internationale (OMI)
 Organisation mondiale du commerce (OMC)
 Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)
 Association européenne de libre-échange (AELE)
 Association latino-américaine d'intégration (LAIA)
 Commonwealth of Learning (COL)
 Communauté andine
 Communauté des Caraïbes (CARICOM)
 Communauté des États indépendants (CEI)
 Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL)
 Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)
 Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC)
 Conférence d'organismes latino-américains sur l'informatique (CALAI)
 Conseil de l'Europe (CE)
 Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (CFTC)
 Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)
 Ligue des États arabes (LEA)
 Marché commun du Sud (MERCOSUR)
 Office des brevets du Conseil de coopération pour les États arabes du Golfe
 (Office des brevets du CCG)
 Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)
 Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO)
 Organisation de l'Unité africaine (OUA)
 Organisation de la conférence islamique (OCI)
 Organisation des États américains (OEA)
 Organisation internationale de la francophonie (OIF)
 Organisation internationale de normalisation (ISO)
 Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)
 Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)
 Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale
 (SIECA)
 Système d'intégration d'Amérique centrale (SICA)
 Système économique latino-américain (SELA)
 Union des radiodiffusions des États arabes (ASBU)
 (38)

LISTEDESORGANISATIONSNONGOUVERNEMENTALESQU'ILESTPROPOSÉ
D'INVITERENQUALITÉD'ORGANISATIONSOBSERVATRICES

Afro-Asian Book Council(AABC)
Agencepourlaprotectiondesprogrammes(APP)
Allianceeuropéennedesagencesdepresse(EAPA)
Asia& PacificInternetAssociation(APIA)
Asociación Nacionalde Intérpretes(ANDI)
Associationaméricainedemarketingcinématographique(AFMA)
Associationaméricainedudroitdelapropriétéintellectuelle(AIPLA)
Associationaméricainepourl'informatique(ITAA)
Associationargentinedesartistesinterprètes(AADI)
Associationbrésiliennedelapropriétéintellectuelle(ABPI)
Associationdegestioninternationalecollectivedesœuvresaudiovisuelles(AGICOA)
Associationdel'industriedel'informatiqueetdelacommunication(CCIA)
Associationdelapropriétéintellectuellede l'ANASE(ASEANIPA)
Associationdesavocatsaméricains(ABA)
Associationdesindustriesdel'électroniqueduJapon(EIAJ)
Associationdesindustriesélectroniques(EIA)
Associationdesorganisationseuropéennesd'artistesinterprètes(AEPO)
Associationdestélévisionscommercialeseuropéennes(ACT)
AssociationduBarreacanadien(ABC)–Sectionnationaledepropriétéintellectuelle
Associationdudroitinternational(ILA)
Associationdutransportaérieninternational(IATA)
Associationeuropéenned'agencesdepublicité(EAAA)
Associationeuropéennedeconstructeursdecalculeuselectroniques(ECMA)
Associationeuropéennedel'industriedelabureautiqueetdel'informatique(EUROBIT)
Associationeuropéennedesdirecteursduson(ESDA)
Associationeuropéennedeséditeursdejournaux(ENPA)
Associationeuropéennedesradios(AER)
Associationeuropéennepourlaprotectiondesœuvresetservicescryptés(AEPOC)
Associationinternationaledel'hôtellerie(AIH)
Associationinternationaledepublicité(IAA)
Associationinternationalederadiodiffusion(AIR)
Associationinternationaledesartsplastiques(AIAP)
Associationinternationaledesauteursdecomicsetdecartoons(AIAC)
Associationinternationaledesauteursdel'audiovisuel(AIDAA)
Associationinternationaledesavocatsdumondeetdesindustriesduspectacle(IAEL)
Associationinternationaledesétudesetrecherchessurl'information(AIERI)
Associationinternationaledesinterprètesdeconférence(AIIC)
Associationinternationaledubarreau(IBA)
Associationinternationalepourlapromotiondel'enseignementetdelarechercheen
propriétéintellectuelle(ATRIP)
Associationinternationalepourlaprotectiondelapropriétéindustrielle(AIPPI)
Associationjuridiquedel'AsieetduPacifique(LAWASIA)
Associationlittéraireetartistiqueinternationale(ALAI)
Associationmondialedejournalistes(AMJ)
Associationmondialedepetitesetmoyennesentreprises(WASME)
Associationnationaledeséditeursdemusique(NMPA)
AssociationnationaledesorganismescommerciauxderadiodiffusionauJapon(NAB -Japon)

Association nationale des organismes de radiodiffusion (NAB)
Association portugaise des acteurs (APA)
Bureau international des sociétés gérant les droits d'enregistrement et de reproduction
mécanique (BIEM)
Business Software Alliance (BSA)
Central and Eastern European Copyright Alliance (CEECA)
Centre de recherche et d'informations sur le droit d'auteur (CRIC)
Chambre de commerce internationale (CCI)
Chartered Institute of Patent Agents (CIPA)
Chinese Federation for Literature and Art Confederation (CFLAC)
Comité Acteurs, interprètes (CSAI)
Commercial Internet eXchange Association (CIX)
Commission ad hoc d'enseignant sur le droit d'auteur (ECCL)
Commission internationale de juristes (CIJ)
Computer Users of Europe (CUE)
Confédération internationale des éditeurs de musique (CIEM)
Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)
Confédération internationale des syndicats libres (CISL)
Confédération internationale des travailleurs intellectuels (CITI)
Congrès des écrivains européens (EWC)
Conseil australien du droit d'auteur (ACC)
Conseil des éditeurs européens (EPC)
Conseil européen de l'industrie de la bande magnétique (ETIC)
Conseil européen des chambres de commerce américaines (ECACC)
Conseil francophone de la chanson (CFC)
Conseil international de la danse (CID)
Conseil international de la musique (CIM)
Conseil international des archives (CIA)
Conseil international des associations de design graphique (ICOGRADA)
Conseil international des sociétés de design industriel (ICSID)
Conseil international des unions scientifiques (CIUS)
Coordination européenne des producteurs indépendants (CEPI)
Coordination of European Picture Agencies - News and Stock (CEPIC)
Digital Media Association (DiMA)
Digital Video Broadcasting (DVB)
European Bureau of Library, Information and Documentation Associations (EBLIDA)
European Cable Communications Association (ECCA)
European Committee for Interoperable Systems (ECIS)
European Film Companies Alliance (EFCA)
Fédération américaine des artistes de télévision et de radio (AFTRA)
Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada (AFM)
Fédération européenne des mandataires de l'industrie en propriété industrielle (FEMIPI)
Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel (FERA)
Fédération européenne des sociétés de gestion collective des producteurs pour la copie privée
audiovisuelle (EUROCOPYA)
Fédération ibéro-latino-américaine des artistes interprètes ou exécutants (FILAIE)
Fédération internationale d'information et de documentation (FID)
Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI)
Fédération internationale de la presse périodique (FIPP)
Fédération internationale de la vidéo (IVF)
Fédération internationale des acteurs (FIA)

Fédérationinternationaledesarchitectesd'intérieur(IFI)
Fédérationinternationaledesassociationsdebibliothécairesetdesbibliothèques(FIAB)
Fédérationinternationaledesassociationsdedistributeurdefilms(FIAD)
Fédérationinternationaledesassociationsdeproducteursdefilms(FIAPF)
Fédérationinternationaledesassociationsnationalesdedroitdel'informatique(IFCLA)
Fédérationinternationaledesbureauxd'extraitsdepresse(FIBEP)
Fédérationinternationaledesinstitutionsd'arbitragecommercial(IFCAI)
Fédérationinternationaledesjournalistes(FIJ)
Fédérationinternationaledesmusiciens(FIM)
Fédérationinternationaledesorganisationsd'hôteliers,restaurateursetcafetiers(HoReCa)
Fédérationinternationaledesorganismesgérantlesdroitsdereproduction(IFRRO)
FédérationinternationaledesPENclubs(PEN)
Fédérationinternationaledesproducteursdefilmsindépendants(FIPFI)
Fédérationinternationaledestraducteurs(FIT)
Fédération latino-américainedeséditeursdemusique(FLADEM)
Fédérationmondialedesannonceurs(FMA)
Groupementeuropéendessociétésdegestiondesdroitsdesartistesinterprètes(ARTIS)
Groupementinternationaldeséditeursscientifiques,techniquesetmédicaux(STM)
Industriemondialede l'automédicationresponsable(WSMI)
Information Technology Industry Council(ITI)
Institutdelapropriétéintellectuelle(CLIP)
InstitutdelapropriétéintellectuelleduCanada
Institutinteraméricaindedroitd'auteur(IIDA)
Institutinternationaldescommunications(IIC)
Institutinternationalduthéâtre(IIT)
Institutlatino -américaindehautetechnologie,d'informatiqueetdedroit(ILATID)
Institut Max-Planckdedroitétrangeretinternationalenmatièredébrevets,dedroitd'auteur
etdeconcurrence(MPI)
Instituteof Intellectual Property(IIP)
Intellectual Property Owners(IPO)
InteractiveSoftware FederationofEurope(ISFE)
InternationalAffiliationof Writer's Guilds(IAWG)
InternationalAllianceofOrchestraAssociations(IAOA)
International AnticounterfeitingCoalition, Inc.(IACC)
InternationalCentrefor Humanitarian Reporting(ICHR)
InternationalCommunicationsRoundTable(ICRT)
InternationalDOI Foundation(IDF)
InternationalFranchiseAssociation(IFA)
International Intellectual PropertyAlliance(IIPA)
Internationaledesmédiasetduspectacle(MEI)
InternetAlliance(I@)
JapanCompact Disk RentalCommerce TradeAssociation(JCD)
Japan Electronic Industry DevelopmentAssociation(JEIDA)
Ligueinternationaledu droit dela concurrence(LIDC)
North American BroadcastersAssociation(NABA)
Organisationdelatélévision ibéro-américaine(OTI)
Organisation ibéro-américainedudroitd'auteur– Latinautor Inc.
Organisationinternationaledesjournalistes(OIJ)
PerformingArts EmployersAssociations LeagueEurope(PEARLE)
ScandinavianPatentAttorney Society(PS)
Sociétécivilepourel'administrationdesdroitsdesartistesetmusiciensinterprètes(ADAMI)

Sociétédesauteursetcompositeursdemusique(SACM)
Sociétéinternationalepourledroitd'auteur(INTERGU)
Software&Information IndustryAssociation(SIIA)
SoftwareInformation Center(SOFTIC)
Southern African BroadcastingAssociation(SABA)
Syndicatinternationaldesauteurs(IWG)
The Chartered Instituteof Arbitrators(CIArb)
Unionderadiodiffusion Asie-Pacifique(URAP)
Uniondesconfédérationsdel'industrieetdesemployeursd'Europe(UNICE)
Uniondesjournalistesafricains(UJA)
Uniondespraticienseuropéensenpropriétéindustrielle(UPEPI)
UniondesradiodiffusionsdesCaraïbes(CBU)
Uniondesradiodiffusionsettélévisionsnationalesd'Afrique(URTNA)
Unioneuropéennede radio-télévision(UER)
Unionfédéraledesconseilsd'entrepriseallemands(BDU)
Unioninternationalecontrelcancer(UICC)
Unioninternationaledesarchitectes(UIA)
Unioninternationaledescinéma(UNIC)
Unioninternationaledeséditeurs(UIE)
Unionmondialedeaveugles(WBU)
Unionmondialedesprofessionslibérales(UMPL)
VideoSoftwareDealersAssociation(VSDA)
(167)

etlesautresorganisationsnon gouvernementalesquipourrontêtreinvitéesparledirecteur général.

PROJETDEL'INVITATIONQU'ILESTPROPOSÉD'ADRESSER
AUXORGANISATIONSOBSERVATRICES

[date]

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre organisation à se faire représenter par une délégation observatrice à la Conférence diplomatique sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles.

La conférence diplomatique se tiendra à Genève, au [lieu], du [date] et s'ouvrira à 10 heures le premier jour. Les participants pourront s'inscrire aussi tôt que possible à partir de 15 heures le [date].

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en russe.

Le projet de l'ordre du jour et le projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique ainsi que le projet de proposition de base (dispositions de fond, dispositions administratives et clauses finales) pour le [Protocole relatif au Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes] [Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions audiovisuelles] sont joints à la présente.

Le projet de dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales constituent la "proposition de base" dont il est question à l'article 29.1 a) du projet de règlement intérieur.

Votre attention est appelée sur le fait que vos représentants devront être munis de lettres de désignation (voir l'article 7 du projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique, dans le document IAMP/DC/ -). Ces lettres de désignation devront être signées par le chef du secrétariat de votre organisation.

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer d'ici au [date] les noms et qualités des personnes qui représenteront votre organisation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur général:

Kamil Idris

Pièces jointes : IAMP/DC/ -, - et -

[L'annexe IV suit]